Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20261109-26_11_58-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

Roz-Landrieux

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 9 novembre à 20h30. Date de convocation : 05/11/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. François MAINSARD, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, Mme Sylvie FIZELIER, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, M. Olivier MOQUEREAU, Mme Virginie ROBINAULT, M. Éric LEDORMEUR, M. Régis ROBIN, Mme Delphine GAUTIER, M. Jonathan LAFAIX, Mme Tiphaine QUEMERAIS, M. Benoit ROUPIE, Mme Lise MAINSARD

Secrétaire de séance : M. Régis ROBIN

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 15 Quorum : 8

N° 26-11-58 FINANCES : Avenant à la convention avec le SDE35 portant réalisation d'une opération d'éclairage public – rue de la mairie

Vu la délibération n°26-05-45, en date du 6 mai 2026 autorisant la signature d'une convention avec le SDE35 concernant une opération d'éclairage public rue de la mairie,

Suite à la signature de la convention, une étude détaillée a été effectué sur place pour un prestataire extérieur au SDE. Cette étude conclue à un montant des travaux supérieur à l'enveloppe financière estimée.

Par conséquent, le SDE nous sollicite afin d'actualiser l'enveloppe financière par la signature d'un avenant, notamment :

- Montant prévisionnel des travaux : 20 945,97 € H.T
- Taux et montant pris en charge par le SDE35 : 20 % soit 4 189,19 € H.T
- Montant de la participation de la Commune : 16 756,77 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Valide l'avenant n°1 à la convention avec le SDE35 portant réalisation d'une opération d'éclairage public rue de la mairie
- Autorise M. le Maire à signer ledit avenant à la convention ainsi que tout document s'y rapportant et à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance
M. Régis ROBIN

Le Maire,
M. François MAINSARD

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX 35120

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.